Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 48 (1991)

Heft: 8

Artikel: Le club entre l'école et la famille

Autor: Jeannotat, Yves

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-997780

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le club entre l'école et la famille

Yves Jeannotat

L'Office cantonal d'éducation physique de la jeunesse du canton de Vaud, devenu depuis peu Service de l'éducation physique et du sport, a fêté, récemment, son vingtième anniversaire. A cette occasion, une plaquette intitulée «Sport! Sport?» a été éditée. Elle contient quinze textes originaux sur le sujet et Raymond Bron, chef du Service et concepteur de la brochure, m'a donné l'autorisation de soumettre aux lecteurs de MACOLIN les lignes que j'ai eu l'honneur et le plaisir d'y écrire sur «Le club». (Y.J.)

Dans les milieux de la formation corporelle et de la compétition sportive, pédagogues et sociologues s'accordent généralement pour admettre que l'«école doit s'ouvrir sur la vie», et l'«éducation physique sur le sport». Mais il est rare que ces éléments soient délibérément mis en relation avec la famille et le «club», donc avec le creuset à l'intérieur duquel se façonne le caractère, se prennent les premières habitudes, se fixent les références morales d'une part, avec l'endroit où l'on «devrait» pouvoir mettre en commun, sur la base du libre choix, des intérêts bien particuliers qui peuvent – mais ne doivent pas – être d'ordre sportif d'autre part.

C'est ce dernier cas qui fait l'objet des réflexions qui vont suivre. Le «club sportif» est une cellule privilégiée et jouissant généralement d'une autonomie presque complète à l'intérieur des structures d'une association ou d'une fédération. Ceux que l'on appelle communément, en Suisse, les «actifs», en d'autres termes ceux qui sont aptes à participer aux activités courantes – la compétition le plus souvent – forment son noyau dur, les vétérans d'un côté, les jeunes (la relève) de l'autre étant sensés lui assurer sagesse et pérennité.

Le club, s'il remplit bien son rôle, est le lieu où l'on va librement pour partager avec d'autres son goût pour un sport adopté en fonction de critères très subjectifs. Sachant que cette «liberté» et ces «critères» ne se retrouvent ni dans la famille, ni à l'école, je le situe entre ces deux institutions. Placé, donc, entre l'école et la famille, le club sportif sort d'une marginalité dans laquelle, parce qu'elle est commode, il a trop souvent tendance à se complaire, et il endosse la responsabilité qui lui revient de droit vis-à-vis des anciens pour l'appel à la modération, vis-à-vis des «actifs» pour l'appel à l'exemple, vis-à-vis des jeunes pour la formation et l'apprentissage du jeu et de la compétition.

Une première question fondamentale se pose ici, à laquelle il n'est pas facile de répondre positivement: le club sportif est-il conscient qu'il occupe une place centrale dans le réseau complexe des relations humaines et socio-culturelles et, si oui, se donne-t-il les moyens de faire face à ses nombreuses et importantes responsabilités internes et externes? Pratiqué comme il doit l'être par le biais des clubs après avoir été bien préparé par l'école et reconnu par les parents, le sport peut être un merveilleux trait d'union entre les générations, un précieux instrument de découverte de la liberté dans la responsabilité, en bref: un moyen efficace de consolidation des liens que le partage des forces et des intérêts tisse autour de l'adolescent pour l'aider à entrer d'un pas ferme et assuré dans le monde des adultes.

Aucun autre endroit ne se prête mieux que le club pour y parvenir. Sous le maillot, sous l'écusson du club, les jeunes ressentent le premier frisson de la mise en commun d'une entreprise qui fleure bon l'aventure. La perspective d'accéder à la compétition et de marcher sur les traces des champions qui sont devenus leurs idoles et leurs modèles les engage à une ouverture inespérée: volontairement, ils s'appliquent à l'apprentissage du «geste»; sans rechigner, ils acceptent la règle puisqu'elle

fait partie du «jeu». Cela étant, ce cheminement leur dévoile progressivement, par l'expérience et non par le discours, les vertus de l'esprit sportif. Mais que de responsabilités mises au compte de ceux que j'appellerai «animateurs» et «moniteurs» plutôt qu'«instructeurs»: doigté, sensibilité, patience, fermeté, sens de la justice et du dosage, amour, autant de qualités, en résumé, qui relèvent à la fois de la maîtrise pédagogique scolaire et parentale. Combien sont-ils à les posséder?...

Ouverture et sélection

Voici le moment d'une deuxième question: le club peut-il concilier ouverture (apprentissage) et sélection (compétition)? Oui! A condition – et c'est ce point qui prête le plus à contestation – que «sélection» n'implique pas automatiquement «élimination» comme c'est trop souvent le cas! Quant à la compétition, elle est toujours sélective et, par son intermédiaire, le sport a de quoi faciliter l'intégration à la société hiérarchisée qu'est la nôtre; son acceptation aussi!

L'image de la pyramide est fascinante pour le jeune lorsqu'il en comprend bien le fonctionnement et qu'il sait qu'en y occupant, vu son âge, l'axe central, il peut s'y élever (par l'assiduité, la volonté, la persévérance, etc.) jusqu'à un degré relatif certes, mais jamais définitif si ce n'est au sommet. Mais à tous les niveaux jaillit une source de plaisir et de satisfaction correspondant, selon l'utilisation que l'on fait du jeu et de la compétition, aux aspirations de chacun. Le tout est de pouvoir accéder à son meilleur niveau! Aucune «organisation» ne se prête mieux que le club pour y parvenir; le club par ses animateurs, ses moniteurs et ses entraîneurs d'abord, mais aussi par ses dirigeants. Malheureusement, absorbés par la complexité des tâches administratives, ces derniers oublient souvent qu'ils sont, en priorité, des intermédiaires entre le sport et la société!...

Ecole de vie

Ce rôle d'intermédiaires est pourtant déterminant pour contrecarrer l'idée, qui s'incruste dans moult milieux, que le sport «organisé» est loin d'être un foyer de camaraderie, de bonne entente, de fair play et de coopération. Il est vrai que les déviations bien connues du sport de haut niveau favorisent cette mise en doute. Il appartient justement aux dirigeants de corriger, aux yeux du public, cette image dégradante en expliquant qu'elle ne concerne qu'un nombre très restreint d'individus et que, sans nier les responsabilités qui lui incombent à leur égard, le club reste une institution saine et une école de vie. Sur ce point, il faut pourtant le dire, les clubs les plus solides, les plus exemplaires ne sont de loin pas toujours ceux qui produisent les équipes ou les champions les plus brillants, mais ceux dont la base sociale, justement, est assez consistante pour que leurs membres s'accordent sur une conception du sport comme fait culturel et comme «un» des éléments de leur mode de vie! Et plus ces membres sont jeunes, plus ils ont droit au respect de leur intégrité morale et biologique. Les sociétés sportives qui, contre l'école toujours, mais souvent avec l'approbation des parents frustrés et ignorants, entreprennent de soumettre des adolescentes et des adolescents en pleine phase de croissance physique et de développement psychique à ce que l'on appelle l'«entraînement intensif précoce» commettent un acte répréhensible dont les conséquences sont souvent graves et irréversibles. En plus, c'est toute la crédibilité de l'Institution sportive et du club qui en souffre.
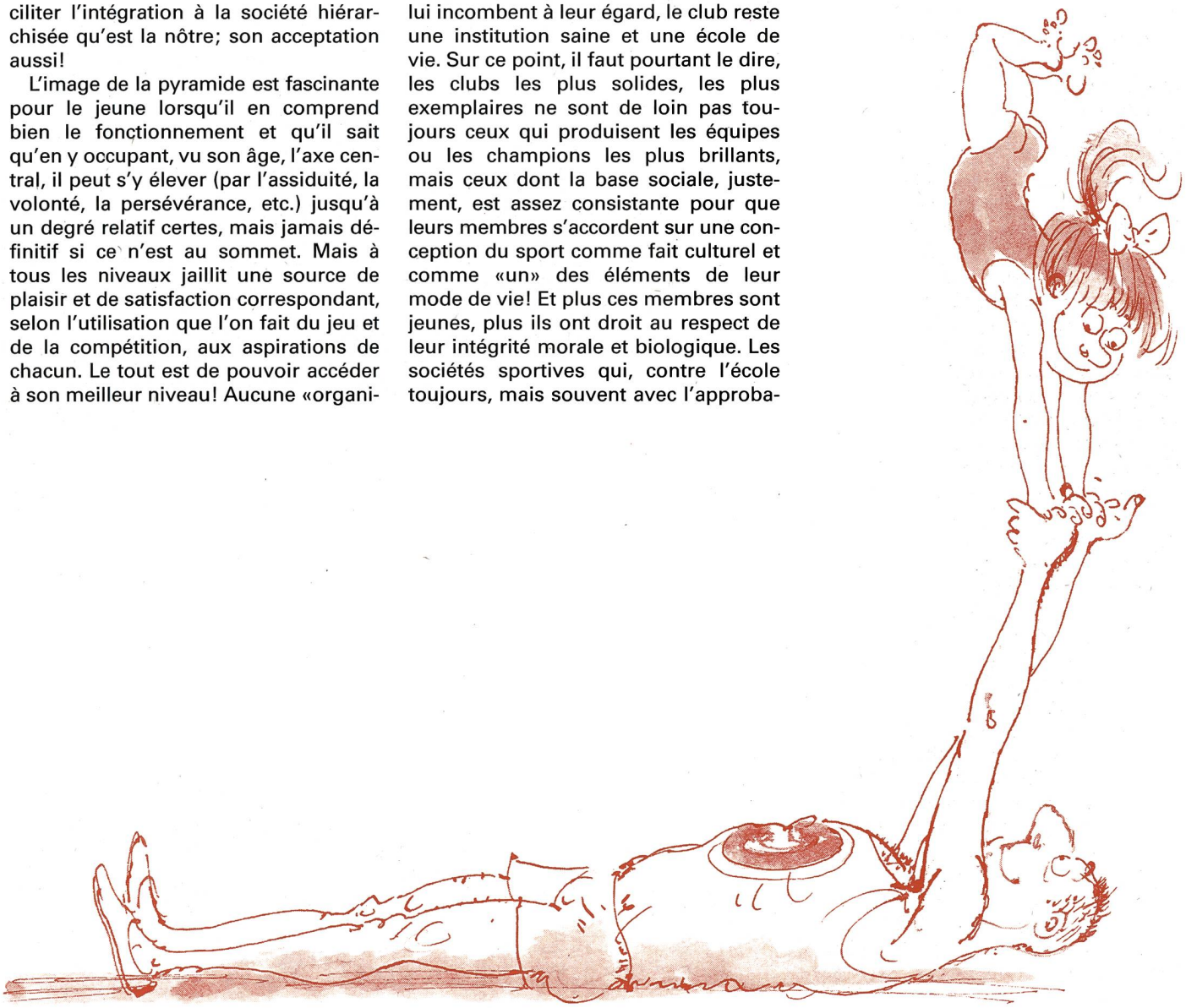
Aujourd'hui, il faut l'admettre, le club a perdu ses attraits pour beaucoup d'adultes. Ce n'est pas le cas pour les jeunes, comme je l'ai déjà dit. D'où la responsabilité accrue de ceux qui les prennent en charge et qui doivent être, à leur niveau, comme les enseignants à l'école, comme les parents à la maison, des «éducateurs» et non pas des «dresseurs». Malgré l'apport positif de J+S, cet aspect constitue actuellement le point faible des clubs. Il conviendrait, que dis-je, il «convient» d'y remédier et, pour ce faire, le sport, même s'il est «libre», a besoin de l'appui des pouvoirs publics!... ■